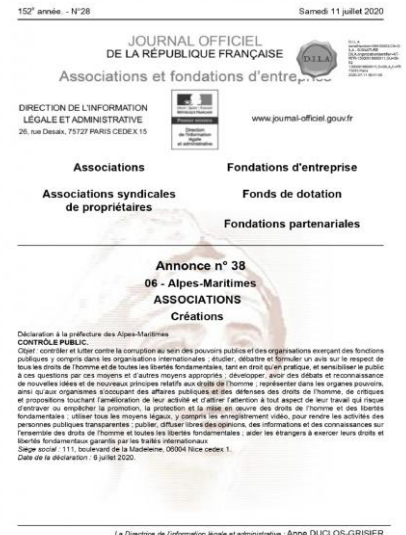


Demandeur d'asile politique
Le défenseur des droits humains
Le président association "Contrôle public"
Email: controle.public.fr.rus@gmail.com
<http://www.controle-public.com/fr/Contrôle-public>

Ziablitsev Sergei

Adresse pour correspondance:
15 rue Biscarra 06000 Nice
Chez Mme M. JAGOUDET pour M. Ziablitsev
Email: bormentalsv@yandex.ru
Tél.: [+ 33 \(6\) 95 99 53 29](tel:+33695995329)



Fait à Nice, le 16/10/2021

Préfecture des Alpes Maritimes
DRIM/BES/Asile
pref-renouvellement-ada@alpes-maritimes.gouv.fr

Objet: renouvellement récépissé

Je demande le renouvellement mon récépissé dans le cadre d'une procédure de réexamen en cours devant la CNDA qui a été initiée le 9.07.2021 et le 11.10.2021. Je joins :

1. mon récépissé -1 f.
2. requête en rectification et révision avec annexe (pointant vers de nouvelles circonstances) devant la CNDA du 11.10.2021
3. Accusation de la requête par la CNDA le 13.10.2021

« ... S'il y a lieu de réexaminer l'affaire, le départ du pays est suspendu **jusqu'à la fin de la nouvelle audience**. La Commission désigne également un avocat représentant le demandeur d'asile » (*par. 6.3 des Constatations du Comité des droits de l'homme du 14 décembre 19 dans l'affaire "MM c. Danemark"*)

Je vous demande d'envoyer l'attestation d'un demandeur d'asile à la maison d'arrêt de Grasse (écrou 41218, cellule140, bât. A1), où je me trouve illégalement, précisément en raison de la non-remise à temps de ce document par la préfecture selon mes demandes de renouvellement de récépissé des 10.07.2021, 20.07.2021, 24.07.2021, 27.07.2021, 02.08.2021.

10.07.2021 <https://u.to/MsWAGw> <https://u.to/PMWAGw>

20.07.2021 <https://u.to/RwitGw>

27.07.2021 <https://u.to/9iKPGw>

02.08.2021 <https://u.to/QO2EGw> <https://u.to/pgitGw>

Étant donné que l'arrêté préfectoral d'éloignement du 21.05.2021 a fait l'objet d'un appel, conformément à vos explications de cette procédure, comme juridiquement nul devant le tribunal administratif et que cette procédure a un effet suspensif (dossier TA de Nice № 2104334), j'ai le droit de recourir à la procédure habituelle de renouvellement d'une attestation d'un demandeur d'asile dans le cadre de la procédure engagée après l'arrêté d'éloignement.

En cas de refus, je vous prie d'envoyer une réponse à l'adresse de mon représentant indiquée ci-dessus et à mon e-mail bormentalsv@yandex.ru.

Veillez agréer, Monsieur Préfet, mes salutations.

